

PLAN D'ACTION
DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

2018-2020

Stratégie gouvernementale
de développement
durable

2015
20



SAO

TABLE DES MATIÈRES

 <p>ENVIRONNEMENT -4-</p>	 <p>COMMUNAUTÉ -7-</p>	 <p>ÉTHIQUE -9-</p>
<p>ANNEXE 1 Changements apportés au Plan d'action de responsabilité sociétale 2018-2020 par rapport au Plan d'action de développement durable 2016-2018 -11-</p>	<p>ANNEXE 2 Contribution du Plan d'action de responsabilité sociétale 2018-2020 de la SAQ à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 -14-</p>	<p>ANNEXE 3 Objectifs gouvernementaux non retenus dans le cadre du Plan d'action de responsabilité sociétale 2018-2020 de la SAQ -17-</p>

POURSUIVRE NOTRE ENGAGEMENT RESPONSABLE

Il y a plus d'une décennie, la Société des alcools du Québec entreprenait une ambitieuse démarche de développement durable. Forte de ses réalisations et toujours stimulée par la mobilisation de son personnel, elle souhaite aujourd'hui continuer de démontrer qu'il est possible pour un commerce de son envergure d'atteindre ses objectifs commerciaux tout en intégrant le développement durable à l'ensemble de ses activités.

Soucieuse de poursuivre sur sa lancée, c'est sous l'angle de la « responsabilité sociétale d'entreprise » (RSE) que la SAQ fera dorénavant référence à sa démarche de développement durable. C'est que, grâce à sa connotation plus globale et mieux adaptée à un contexte d'affaires, ce concept reflète davantage nos efforts en ce qui a trait à l'intégration de préoccupations sociales et environnementales à nos activités de même qu'à nos relations avec nos parties prenantes. Nous avons la responsabilité non seulement d'être économiquement viables, mais tout autant d'avoir un impact positif sur la société et de respecter l'environnement.

C'est dans cette optique que nous renouvelons notre engagement à faire plus et mieux en matière de développement durable et présentons le présent Plan d'action de responsabilité sociétale 2018-2020, qui se veut une bonification du document précédent intitulé Plan d'action de développement durable 2016-2018. Et afin de nous assurer que les considérations communautaires, éthiques et environnementales guident chacune de nos décisions, la démarche a été arrimée aux grandes orientations de la planification stratégique de l'entreprise.

Ainsi, au cours de l'exécution de ce Plan, d'un point de vue environnemental, nous veillerons notamment à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à optimiser la gestion de nos matières résiduelles en insistant sur la réduction à la source. Nous maintiendrons également nos efforts entourant nos emballages et la promotion des produits écoresponsables. Notre engagement communautaire sera pour sa part étroitement lié à nos activités de soutien en matière d'aide alimentaire et à la mise en valeur des producteurs locaux. Nos principes éthiques se refléteront également dans nos succursales, où nous continuerons de porter une attention particulière à la vente responsable d'alcool et dans l'acquisition de biens et services grâce à nos pratiques d'approvisionnement responsable.

Bien sûr, en tant que société d'État, la SAQ réitère sa contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (Annexe 2) pour permettre au Québec d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Ainsi, nous continuerons de favoriser par nos actions la cohérence de cette démarche gouvernementale et nous nous assurerons de mettre en œuvre les activités incontournables de la Stratégie, en nous attardant principalement au renforcement des pratiques de gestion écoresponsable dans l'administration publique.

L'engagement du personnel nous permet d'ailleurs d'envisager avec optimisme et confiance la mise en œuvre du présent Plan d'action de responsabilité sociétale 2018-2020.



ENVIRONNEMENT

Nous veillons à renforcer
la gestion écoresponsable
de nos opérations
afin de réduire nos impacts
environnementaux.



SAQ



ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PROVENANT DES BÂTIMENTS ET DU TRANSPORT



C'est contribuer aux efforts du Québec dans la lutte aux changements climatiques.

D'ici 2020, réduire de 2,5 % les kilogrammes équivalents de CO₂ par litre de produits alcooliques vendus, par rapport au niveau de 2015-2016 (kg de CO₂e/litre vendu)

FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE DES EMPLOYÉS DES CENTRES ADMINISTRATIFS



C'est offrir à nos employés des options de transport qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Augmenter le nombre de services/incitatifs offerts

PROMOUVOIR LES PRODUITS ÉCORESPONSABLES



C'est s'assurer d'offrir des produits alignés sur les besoins des clients, de plus en plus soucieux de ce qu'ils achètent, en leur fournissant les repères nécessaires.

Enregistrer annuellement une augmentation de 15 % des ventes de produits écoresponsables

OFFRIR D'AVANTAGE DE VINS EMBOUTEILLÉS DANS DES CONTENANTS À MOINDRES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



C'est inviter nos fournisseurs à réduire l'impact environnemental des contenants qu'ils mettent en marché.

Augmenter le nombre de vins embouteillés dans des contenants à moindres impacts environnementaux, par rapport à 2017

ENCOURAGER LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT POUR TROUVER DES DÉBOUCHÉS AU VERRE RÉCUPÉRÉ



C'est mobiliser les acteurs du milieu pour favoriser l'économie circulaire et contribuer à améliorer le potentiel de croissance de la filière du verre récupéré.

D'ici 2020, avoir créé ou reconduit au moins deux partenariats portant sur les débouchés pour le verre récupéré



ENVIRONNEMENT

APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DANS LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES IMMEUBLES



C'est maintenir notre leadership quant à la performance environnementale de nos bâtiments en plus d'être un exemple pour l'utilisation d'écomatériaux innovants intégrant le verre récupéré.

D'ici 2020, avoir fait une demande de certification environnementale pour 50 succursales et 4 bâtiments administratifs

Intégrer du verre récupéré dans 75 % des projets annuels de relocalisation de succursales faisant l'objet d'une nouvelle construction

RÉDUIRE À LA SOURCE L'UTILISATION DE BIENS MATÉRIELS



C'est d'abord repenser nos besoins de façon à limiter notre consommation de biens matériels.

Réduire annuellement l'utilisation de boîtes de carton neuves

Réduire annuellement les impressions

Réduire l'impression de factures remises aux clients en magasin

Réduire annuellement la quantité de mobilier métallique neuf utilisé dans le réseau des succursales

OPTIMISER LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



C'est améliorer notre performance de gestion et de valorisation de nos matières résiduelles.

Maintenir les certifications « ICI ON RECYCLE! » (niveau 3) dans les bâtiments administratifs

D'ici 2020, réduire de 5 % par rapport à 2017 la masse de déchets provenant des bâtiments administratifs

D'ici 2020, avoir optimisé la gestion des matières résiduelles dans l'ensemble (100 %) des succursales implantées, réaménagées ou relocalisées

ORGANISER LES ÉVÉNEMENTS DE LA SAQ SELON DES CRITÈRES ÉCORESPONSABLES



C'est faire des gestes concrets pour réduire les impacts environnementaux de nos grands événements.

D'ici 2020, organiser 100 % des événements annuels de la SAQ selon des critères écoresponsables



COMMUNAUTÉ

Nous souhaitons faire
une différence en redonnant
à la communauté et en
mettant en valeur le talent d'ici.



SAQ



COMMUNAUTÉ

**SOUTENIR
DAVANTAGE L'AIDE
ALIMENTAIRE**



**C'est partager
avec les Québécois
dans le besoin
en soutenant
les organismes
associés aux
Banques alimentaires
du Québec.**

Augmenter de 10 % par
année les sommes remises
à l'organisme Les Banques
alimentaires du Québec

**FAVORISER
L'IMPLICATION SOCIALE
DE LA SAQ DANS
LES COMMUNAUTÉS**



**C'est créer
une proximité avec
les communautés
et participer
à la vie collective.**

Réaliser, annuellement, au moins
1 activité corporative dans la
communauté
Poursuivre notre contribution
sociale à travers notre Politique
de dons et commandites

**POURSUIVRE
LA MISE EN VALEUR DES
PRODUITS
ORIGINE QUÉBEC
ET DES PRODUITS
CANADIENS**



**C'est inviter
nos clients
à découvrir
le savoir-faire des
producteurs d'ici
et à soutenir
l'industrie locale.**

Enregistrer une progression
de 5 % des ventes annuelles
de produits locaux



ÉTHIQUE

Nos principes éthiques
façonnent notre
culture organisationnelle
et nous poussent à agir
de façon responsable.





ÉTHIQUE

S'ASSURER DE LA VENTE RESPONSABLE DES PRODUITS ALCOOLIQUES

18+

C'est refuser de vendre de l'alcool à des mineurs et à des personnes manifestement en état d'ébriété ou à quiconque tenterait d'en acheter pour eux.

Appliquer l'éthique de vente à 100 %

INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PLANS D'AFFAIRES ET LES PROJETS D'INVESTISSEMENT



C'est mesurer systématiquement les impacts et les bénéfices des projets et des stratégies d'entreprise sous l'angle du développement durable.

D'ici 2020, avoir intégré le développement durable dans 100 % des plans d'affaires sectoriels et des projets d'investissement annuels

RENFORCER LA CULTURE D'ENGAGEMENT ET LA PRÉSENCE AU TRAVAIL



C'est déployer les moyens nécessaires pour maintenir un climat de travail sain qui favorise la mobilisation et la performance.

D'ici 2020 :

- réduire de 20 % le taux d'absentéisme
- atteindre un taux d'engagement de 7,5/10

POURSUIVRE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET S'ENGAGER ENVERS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



C'est consolider nos mesures d'approvisionnement responsable et renforcer nos liens avec le secteur de l'économie sociale.

En 2020, avoir octroyé 85 % des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable¹

1. Pratiques d'approvisionnement responsable : Respect des guides d'achats qui intègrent des critères écoresponsables, calcul des coûts totaux de propriété, évaluation qualitative selon une approche fournisseur

ANNEXE I

Changements apportés au Plan d'action de responsabilité sociétale (PARS) 2018-2020 par rapport au Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2018

PARS 2018-2020	Actions correspondantes dans le PADD 2016-2018	Changements apportés	Commentaires
Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et du transport	<p>Accroître l'efficacité énergétique du transport des marchandises et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui y sont associées</p> <p>Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments dont la SAQ est propriétaire et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui y sont associées</p>	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé qui regroupe les initiatives de réduction de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et du transport. Cette action est également directement intégrée au Plan stratégique 2018-2020.
Favoriser la mobilité durable des employés des centres administratifs	Promouvoir l'utilisation de la vidéoconférence pour réduire le nombre de déplacements professionnels entre les bâtiments administratifs	MODIFICATION	Le rapatriement des employés du siège social vers le Centre de distribution de Montréal (Campus SAQ) a réduit considérablement le nombre de déplacements professionnels. L'action a donc été modifiée afin de mettre l'emphase sur la mobilité durable des employés du Campus SAQ, situé dans une zone industrielle peu desservie par les options de transport.
Promouvoir les produits écoresponsables	Mettre en valeur et promouvoir les vins issus de pratiques responsables à travers nos réseaux de vente	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé. La modification se situe dans l'indicateur : il s'agit maintenant de mesurer la performance des ventes de ce type de produits plutôt que de calculer leur nombre.
Offrir davantage de vins embouteillés dans des contenants à moindres impacts environnementaux	–	AJOUT	La SAQ ajoute cette action puisqu'elle influence les types de contenants mis en marché en discutant avec ses fournisseurs et en faisant connaître aux clients les options moins dommageables.
Encourager la recherche et le développement pour trouver des débouchés au verre récupéré	Développer des partenariats et investir en recherche et développement afin d'accroître la valeur et l'utilisation du verre récupéré au Québec	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé. La modification se situe dans l'indicateur : la SAQ veut miser sur le maintien et la création de partenariats susceptibles de favoriser la recherche et le développement, plutôt que de mesurer le taux de recyclage du verre au Québec.

ANNEXE I

(SUITE)

Changements apportés au Plan d'action de responsabilité sociétale (PARS) 2018-2020 par rapport au Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2018

PARS 2018-2020	Actions correspondantes dans le PADD 2016-2018	Changements apportés	Commentaires
Appliquer les meilleures pratiques écoresponsables dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles	Faire évoluer le concept des succursales dans le respect du développement durable en priorisant l'obtention de certifications environnementales	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé. La modification se situe dans l'indicateur : la SAQ ajoute une cible quant à l'intégration dans ses projets d'écomatériaux contenant du verre recyclé.
Réduire à la source l'utilisation de biens matériels	Réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement et récupérer les matières résiduelles provenant des bâtiments administratifs	AJOUT	L'action concernant la gestion des matières résiduelles est reconduite sous un nouveau libellé. La SAQ ajoute également une action afin d'accorder davantage d'importance à la réduction à la source. Une modification se situe également dans l'indicateur pour les matières résiduelles : les taux de récupération seront suivis à travers la démarche d'accréditation « ICI ON RECYCLE! ».
Optimiser la gestion des matières résiduelles		RECONDUCTION/ MODIFICATION	
Organiser les événements de la SAQ selon des critères écoresponsables	Intégrer des critères écoresponsables dans l'organisation des événements internes de la SAQ	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un libellé légèrement modifié. L'indicateur reste le même, mais de nouveaux événements à prendre en compte ont été ajoutés. C'est pourquoi la cible est repoussée à 2020.
Soutenir davantage l'aide alimentaire	–	AJOUT	La SAQ ajoute cette action communautaire puisque l'aide alimentaire est sa cause d'entreprise.
Favoriser l'implication sociale de la SAQ dans les communautés	Maintenir un potager solidaire au Centre de distribution de Montréal pour pallier le désert alimentaire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	MODIFICATION	L'action 2016-2018 a été modifiée pour être plus globale afin de favoriser la réalisation de différentes actions d'implication sociale, incluant les dons et commandites. Le potager solidaire est maintenu et en fait partie.

ANNEXE I

(SUITE)

Changements apportés au Plan d'action de responsabilité sociale (PARS) 2018-2020 par rapport au Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2018

PARS 2018-2020	Actions correspondantes dans le PADD 2016-2018	Changements apportés	Commentaires
Poursuivre la mise en valeur des produits Origine Québec et des produits canadiens	Poursuivre la mise en valeur des produits Origine Québec	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un libellé légèrement modifié pour y ajouter les produits canadiens.
S'assurer de la vente responsable des produits alcooliques	–	AJOUT	La SAQ ajoute une action à son éthique de vente, qui s'avère incontournable dans sa démarche de responsabilité sociale.
Intégrer le développement durable dans les plans d'affaires et les projets d'investissement	Développer et mettre en œuvre une méthodologie de prise en compte des principes de développement durable dans la planification stratégique et en déterminer les paramètres d'utilisation	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé et influencera spécifiquement les projets d'investissement.
Renforcer la culture d'engagement et la présence au travail	Poursuivre les efforts en matière de santé et sécurité et favoriser la présence au travail	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé. Cette action est aussi intégrée au Plan stratégique 2018-2020. La modification se situe dans les indicateurs : ceux-ci sont maintenant plus précis et mesurables.
Poursuivre l'approvisionnement responsable et s'engager envers le secteur de l'économie sociale	Poursuivre la promotion de l'approvisionnement responsable auprès des requérants et favoriser l'intégration de critères écoresponsables dans les appels d'offres Promouvoir les entreprises d'économie sociale	RECONDUCTION/ MODIFICATION	L'action est reconduite sous un nouveau libellé plus global qui fusionne les initiatives liées à l'économie sociale. Une modification se situe également dans l'indicateur : une prise en compte plus large des achats faits selon des pratiques d'approvisionnement responsable.

ANNEXE 2

Contribution du Plan d'action de responsabilité sociétale (PARS) 2018-2020 de la SAQ à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD)

PARS 2018-2020 de la SAQ	Objectifs de la SGDD	Domaines concernés de la SGDD	Résultats recherchés de la SGDD (N°)
Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et du transport	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	3. Bâtiments et infrastructures	N° 2 : une réduction de 9 %, d'ici 2020, des émissions de gaz à effet de serre (GES) des véhicules légers de la flotte gouvernementale par rapport au niveau évalué en 2009-2010 N° 4 : une diminution de 10 %, d'ici 2020, des émissions de GES des bâtiments des ministères et organismes (MO) par rapport au niveau évalué en 2009-2010
Favoriser la mobilité durable des employés des centres administratifs	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	2. Transport et déplacements des employés	N° 3 : la réalisation, par 90 % des MO, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés
Promouvoir les produits écoresponsables	<u>Obj. 2.5</u> Aider les consommateurs à faire des choix responsables	–	N° 31 : l'encadrement et le développement de l'étiquetage, dont la certification en matière de développement durable dans des secteurs stratégiques
Offrir davantage de vins embouteillés dans des contenants à moindres impacts environnementaux	<u>Obj. 2.2</u> Appuyer le développement de filières vertes ainsi que de biens et de services écoresponsables	–	N° 23 : l'adoption de mesures pour soutenir le développement et la promotion de l'offre de produits et de services écoresponsables
Encourager la recherche et le développement pour trouver des débouchés au verre récupéré	<u>Obj. 2.2</u> Appuyer le développement de filières vertes ainsi que de biens et de services écoresponsables produits au Québec	–	N° 22 : l'adoption de mesures pour soutenir la recherche et l'innovation, le développement des filières vertes et la commercialisation des technologies propres produites au Québec
Appliquer les meilleures pratiques écoresponsables dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	3. Bâtiments et infrastructures	N° 5 : la réalisation de projets de construction et de rénovation exécutés de manière écoresponsable
Réduire à la source l'utilisation de biens matériels	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	1. Activités courantes de gestion administrative	N° 1 : la réalisation, par 95 % des MO, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles

ANNEXE 2

(SUITE)

Contribution du Plan d'action de responsabilité sociétale (PARS) 2018-2020 de la SAQ à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD)

PARS 2018-2020 de la SAQ	Objectifs de la SGDD	Domaines concernés de la SGDD	Résultats recherchés de la SGDD (N°)
Optimiser la gestion des matières résiduelles	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	1. Activités courantes de gestion administrative	N° 1 : la réalisation, par 95 % des MO, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles
Organiser les événements de la SAQ selon des critères écoresponsables	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	5. Communications gouvernementales et organisation d'événements	N° 7 : la création, par 50 % des MO, de produits et d'activités de communication selon des critères écoresponsables et l'organisation d'événements eux aussi écoresponsables
Soutenir davantage l'aide alimentaire	<u>Obj. 4.3</u> Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés	–	N° 40 : la création de mesures permettant d'élargir l'accès à des services de base offerts aux personnes issues de milieux défavorisés
Favoriser l'implication sociale de la SAQ dans les communautés	<u>Obj. 1.5</u> Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	–	A21C Obj. 12 : Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence d'autres secteurs de l'activité économique tels que l'aménagement du territoire, le tourisme, la publicité et l'utilisation des technologies de l'information.
Poursuivre la mise en valeur des produits Origine Québec et des produits canadiens	<u>Obj. 2.5</u> Aider les consommateurs à faire des choix responsables	–	N° 31 : l'encadrement et le développement de l'étiquetage, dont la certification en matière de développement durable dans des secteurs stratégiques

ANNEXE 2

(SUITE)

Contribution du Plan d'action de responsabilité sociétale (PARS) 2018-2020 de la SAQ à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD)

PARS 2018-2020 de la SAQ	Objectifs de la SGDD	Domaines concernés de la SGDD	Résultats recherchés de la SGDD (N°)
S'assurer de la vente responsable des produits alcooliques	<u>Obj. 2.5</u> Aider les consommateurs à faire des choix responsables	–	N° 30 : la sensibilisation du public à la consommation responsable par la diffusion d'informations pertinentes
Intégrer le développement durable dans les plans d'affaires et les projets d'investissement	<u>Obj. 1.2</u> Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	–	N° 10 : la mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable N° 11 : l'élaboration et l'utilisation de méthodes d'évaluation et d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable
Renforcer la culture d'engagement et la présence au travail	<u>Obj. 5.2</u> Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	–	N° 43 : la mise en œuvre de mesures et d'actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie, y compris la lutte contre l'intimidation
Poursuivre l'approvisionnement responsable et s'engager envers le secteur de l'économie sociale	<u>Obj. 1.1</u> Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	6. Marchés publics	N° 9 : l'augmentation notable des acquisitions faites de façon écoresponsable par les MO

ANNEXE 3

Objectifs gouvernementaux non retenus dans le cadre du Plan d'action de responsabilité sociale (PARS) 2018-2020 de la SAQ

Motifs	Objectifs gouvernementaux non retenus
<p>Les responsabilités découlant du mandat de la SAQ font qu'elle est peu interpellée par ces objectifs gouvernementaux.</p>	<p><u>Objectif 3.1</u> : Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et à maintenir la biodiversité de façon efficiente et concertée</p> <p><u>Objectif 3.2</u> : Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société</p> <p><u>Objectif 4.1</u> : Appuyer les activités visant la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement des personnes les plus vulnérables</p> <p><u>Objectif 6.2</u> : Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires</p> <p><u>Objectif 6.3</u> : Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités</p> <p><u>Objectif 6.4</u> : Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels</p> <p><u>Objectif 8.2</u> : Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise</p>
<p>Certaines activités courantes de la SAQ contribuent déjà à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux.</p>	<p><u>Objectif 1.3</u> : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales</p> <p>– <i>La SAQ consulte souvent ses parties prenantes. Le niveau de consultation est proportionnel à l'envergure du projet ou de la stratégie concerné(e).</i></p> <p><u>Objectif 1.4</u> : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique</p> <p>– <i>La SAQ possède depuis plusieurs années déjà un Service de développement durable (maintenant nommé « Responsabilité sociétale d'entreprise ») qui lui permet d'avoir les connaissances et compétences nécessaires en la matière.</i></p>

ANNEXE 3

(SUITE)

Objectifs gouvernementaux non retenus dans le cadre du Plan d'action de responsabilité sociétale (PARS) 2018-2020 de la SAQ

Motifs	Objectifs gouvernementaux non retenus
<p>Des actions du Plan d'action de responsabilité sociétale 2018-2020 contribuent indirectement à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux.</p>	<p>Objectif 1.6 : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Promouvoir les produits écoresponsables</p> <p>Objectif 2.1 : Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Encourager la recherche et le développement pour trouver des débouchés au verre récupéré</p> <p>Objectif 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Appliquer les meilleures pratiques écoresponsables dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles</p> <p>Objectif 2.4 : Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Encourager la recherche et le développement pour trouver des débouchés au verre récupéré</p> <p>Objectif 4.3 : Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Soutenir davantage l'aide alimentaire</p> <p>Objectif 5.1 : Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie <i>Les actions suivantes y contribueront indirectement :</i> + Soutenir davantage l'aide alimentaire + Renforcer la culture d'engagement et la présence au travail</p> <p>Objectif 6.1 : Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Appliquer les meilleures pratiques écoresponsables dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles</p> <p>Objectif 7.1 : Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Favoriser la mobilité durable des employés des centres administratifs</p> <p>Objectif 7.2 : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et du transport</p> <p>Objectif 8.1 : Améliorer l'efficacité énergétique <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et du transport</p> <p>Objectif 8.3 : Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES <i>L'action suivante y contribuera indirectement :</i> + Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et du transport</p>

Pour tout renseignement :

Société des alcools du Québec
7500, rue Tellier
Montréal (Québec) H1N 3W5
Téléphone : 514 254-2020, ou 1 866 873-2020
www.SAQ.com

ISBN : 978-2-550-81017-9
Dépôt légal – Mars 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

